

Martine Bisauta élue au Conseil d'administration de l'association AMORCE

La Présidente du Syndicat Bil Ta Garbi a été désignée le 3 février dernier à l'issue de l'Assemblée générale de cette association représentant, au niveau national, les collectivités territoriales sur les thématiques de l'énergie, de l'eau et des déchets.

Bayonne, le 19 février 2021 – Martine Bisauta, Présidente du Syndicat Bil Ta Garbi, a été élue au conseil d'administration de l'association AMORCE le 3 février dernier lors d'une assemblée générale électorale dans le cadre de son 34^e congrès national. Le Conseil d'administration composé de 50 délégués et de deux collèges (collectivités et partenaires) s'est réuni pour la première fois le 17 février pour désigner son Président ([en savoir plus](#)).

Martine Bisauta rejoint donc le collège "collectivités" et ses 34 autres représentants locaux pour veiller aux intérêts des territoires en matière de politique déchets. A ce titre, lors de sa candidature, elle a tenu à rappeler les principaux objectifs de son engagement au sein de cette association : « *Participer et contribuer aux travaux de notre association, appuyer et défendre les choix de nos territoires, veiller à leur plein épanouissement et à la défense de leurs intérêts face à - on l'a encore vu dernièrement - des décisions contraires seront les valeurs que je m'attacherai à défendre au sein de notre structure* ».

Avec son élection, le Syndicat Bil Ta Garbi, établissement public en charge de la réduction et de la valorisation des déchets ménagers de plus de 326 000 habitants au Pays Basque et en Béarn des Gaves, s'inscrit dans **une participation encore plus active pour faire entendre sa voix et défendre ses choix auprès de l'Etat et des pouvoirs publics.**

Et, actuellement, les points de vigilance ne manquent pas comme, par exemple, la hausse continue de la fiscalité sur la gestion des déchets (TGAP) pesant significativement sur les budgets des collectivités locales ou encore le projet de décret relatif aux critères de qualité agronomique des composts produits à partir des ordures ménagères et contre lequel 19 associations et fédérations nationales sont vent debout ([en savoir plus](#)).

L'association AMORCE en bref :

Avec **980 adhérents** (communes, intercommunalités, conseils départementaux, conseils régionaux, entreprises, fédérations professionnelles et associations) **représentant 60 millions d'habitants**, AMORCE constitue le principal **réseau d'information, de partage d'expériences et d'accompagnement des collectivités locales et des décideurs locaux** en matière de **gestion des déchets** et d'économie circulaire, de transition énergétique et de politiques **Énergie-Climat** des territoires, et de **gestion durable de l'eau**. En savoir plus sur www.amorce.asso.fr